
Obligation /Contrainte

Obligation :

- Se forcer à faire quelque chose ; être poussé à agir d'une certaine manière sous la pression de notre propre volonté.
- On s'oblige soi-même, « je » oblige « moi » à faire quelque chose.
- L'obligation est **volontaire**, est le fruit de **ma liberté** qui me permet de choisir entre m'obliger et ne pas m'obliger ; elle correspond à un engagement que l'on décide de prendre, elle suppose **la possibilité de la désobéissance**.
- L'obligation se présente donc sous la forme d'un impératif qui peut être soit moral soit juridique. En droit elle désigne l'astreinte à faire quelque chose, souvent consécutivement à un contrat. L'obligation renvoie à l'idée de **devoir** (ce que je dois faire parce que je le reconnais comme devant être fait).
- Ex : « je m'oblige à travailler pour avoir le bac ».

Contrainte :

- Etre forcé d'agir d'une certaine manière par quelqu'un ou quelque chose ; être poussé à faire quelque chose par la pression d'un **impératif extérieur** à nous-mêmes.
 - La contrainte est **involontaire** au sens où je n'ai **pas le choix**, où je suis déterminé à agir de telle manière en pure conséquence des forces extérieures que je subis. La cause de mon acte est extérieure à moi-même.
 - Ex : « l'arbre tombé sur la chaussée m'a contraint à faire demi-tour ». Il était **impossible**, que cela me plaise ou non, de passer.
 - La contrainte nous place donc face à une **nécessité**, ex : Les nécessités naturelles, biologiques.
 - La contrainte peut renvoyer à l'usage de la **force physique et de la violence** en vue de se servir de l'autre comme d'un objet, manié selon le bon vouloir du plus fort.
-
-

- Notions mobilisées : le devoir, la morale, la liberté, la justice et la loi, la société, la politique, le travail, les échanges
- Questions :
 - Peut-on véritablement contraindre un être humain ?
 - Le travail n'est-il qu'une contrainte ?
 - Peut-on vivre en société sans contrainte ?
 - Agit-on librement quand on agit par obligation ?